# la ville gillise

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50

Les lettres, réclamations et ennonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déportes avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAPFITE-BULLIER et Cis, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAPPITE BULLER et Ce pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 27 FÉVRIER 1869.

#### Br'letin politique.

Le Sénat belge vient de rejeter sans discussion le budget du ministère de la justice. Le fait a produit en Belgique une grande émotion. On a pu croire un instant à la chute du cabinet, mais les ministres belges ont compris que, dans les circonstances actuelles, .ils paraîtraient, en donnant leur démission, céder à l'influence française. Le ministre de la justice luimême, M. Bara, n'a pas été sacrifié. Une dépêche de Bruxelles nous annonce, en effet, que, par ocdre du roi, M. Frére-Orban a depose sur le bureau de la Chambre des représentants le projet de budget qui a été adopié dans la même séance par 62 voix contre 42.

Une dépèche officielle de Berlin annonce qu'hier matin a été conclue la transaction qui met fin au différend pendant entre l'Etat et la ville de Francfort. La ville de Francfort recevra du trésor une indemnité de 2 millions de florins, Le roi y ajoute sur sa cassette particulière, une somme de un million de florins, pour donner à la ville une marque particulière de sa bienveillance.

Les nouvelles de l'Espagne sont bonnes On a reçu à Madrid une foule de dépêches telégraphiques de municipalités et de deputations provinciales félicitant le gouvernement à l'occasion de la constitution définitive des Cortès.

Le Chambre de Florence a pris en considération le projet de loi présenté par M. d'Ondes Reggio en faveur de la liberté d'enseignement.

Les avis de Constantinople signalent l'envoi d'une note circulaire adressée par la Porte à ses représentants à l'étranger dans laquelle le gouvernement ottoman remercie les grandes puissances des efforts qu'elles ont fait pour empêcher que son différend avec la Grèce ne dégénérat en conflit, mais en ajoutant qu'il regrette que la Grèce ait fait des réserves qui l'oblige à réserver lui-même, sa liberté d'apprécier les évènements et d'adopter telle attitude qui lui parattra la plus conforme à ses intérêts.

Les dernières nouvelles de Crète contirment la disparition complète de toute agitation dans l'île. Les deux derniers chefs de l'insurrection ont fait leur soumission aux autorités turques. La population crétoise montre les meilleures dispositions. Les Grecs du continent et des îles ne songent qu'à la reprise des affeires.

#### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, vendredi 20 février.

La discussion générale sur le projet-de loi concernant la ville de Paris, a été close hier et la discussion sur l'article 1er s'est ouverte par un long discours de M. Calley Saint Paul, auquel M. Rouher a du repondre au début de la séance d'aujour-

Plusieurs incidents ont rendu la séance d'hier parfois orageuse. Il faut lire le comple rendu in-extenso du Journal officiel pour les connaître, car les uns sont adoucis, les autres sont omis dans le compte rendu analytique. Le compte rendu communiqué aux jouraaux, par exemple, ne fait pas mention de l'altercation qui a eu lieu entre M. E. Ollivier et M. Rouher, et qui prouve entre les deux personnagés une profonde inimitié. M. Schneider a mis fin à ce petit duel, dans lequel l'avantage n'est pas resté à M. E. Offivier. Il est bien évident que le compte-rendu analytique ne donne qu'une idée incomplète, des débats et que parfois, pour être concis, il est inexact. C'est la un inconvénient à peu peu près sans remède.

Hier on a un peu ri à la Chambre de la situation de l'excellent M. Dumiral, qui est resté une demi-heure à la tribune sans parler, pendant que M. Thiers, M. Segris et M. de Talhouet échangement des explications avec les ministres. M. Dumiral a profité de ce repos.

Le discours de M. Calley Saint Paul, que dans les couloirs on appelait la première aux Corinthiens, paralt avoir produit sur la majorité plus d'effet que celui de M.

On dit que M. Jules Favre doit répon-

dre à M. Rouher et l'on doute que l'article 1er puisse être voté ce soir.

Quelques journaux du soir s'extasient sur la finesse et la profondeur d'un mot de M. de Forcade : « On n'administre pas la ville de Paris avec des théories de notaire retiré. Nous avouons ne pas trouver ce mot d'un goût parfait. Les notaires retirés ne sont pas des ganaches; il y en a un à la Chambre. C'est un député de la majorité. il y constant de la majorité; il y en a peut-être plu-sieurs. Je doute fort que le mot du mi-nistre de l'intérieur fesse fortune. Cela dit sous la company de la company de la company de l'intérieur fesse fortune. dit, nous devons constater que tous les journaux font l'éloge du talent d'orateur qui grandit chaque année en lui. Voilà certes un ministre qui pourra faire ses affaires lui-même et qui n'aura pas hesoin que M. Rouher vienne à son secours dans les circonstances nérilleuses. dans les circonstances périlleuses.

Le Mémorial diplomatique annonce que l'état du comte de Goltz est complétement désespéré ; mais que le roi, par un sen-timent d'extrême bienveillance, a refusé jusqu'à présent d'accepter sa démission d'ambassadeur à Paris. La comte de Solms continuera donc l'intérim en l'absence du titulaire d'ambassade.

Le même journal dit que le gouverne-ment français a pris acte des declarations contenues dans la note remise à M. de La Valette par le ministre de Belgique M. Beyens. « Toutefois, sans contester le droit de la Belgique de sauvegarder ses intérets économiques, on n'e pas manqué de signaler l'émotion produite tant en France qu'en Belgique par la précipitation avec laquelle cette mesure a été prise, ainsi que les appréhensions et les méfiances qu'elle a dû nécessairement provoquer. > Mais c'est seulement quand les récentes conventions pour les chemins belges seront seumises à l'approbation du gouvernement belge, que l'on connaîtra 'usage que le gouvernement compte faire de la loi nouvelle.

Enfin le Mémorial dément la nouvelle publiée par l'Indépendance belge, à propos d'une lettre que M. de Bismark aurait écrité à l'Empereur. Il déclare que l'envoi écrité à l'Empereur. de cette lettre constituerait un oubli flagrant des convenances.

Par ordre du maréchal Niel, les chefs de corps ne doivent accorder avant le mois de juillet aucune autorisation de mariage. Ce n'est certes pas là un symptôme pacisique. Du reste, dans les cercles mili-taires, on se géne peu pour dire que si l'on ne fait pas la guerre au printemps, on perdra une occasion qu'on ne retrouvera probablement jamais; car dans un

an la supériorité de notre armement n'existera plus.

Je vous signalerai un article toujours très-belliqueux du Moniteur de l'armée in-titulé « le désarmement de la France. » Naturellement il déclare que la France doit rester armée et que ce sont les fai-seurs de théories qu'il Taut désarmer de de leurs plumes. de leurs plumes.

Plusieurs journaux ont rapporté que le roi de Hanovre avait fait des démarches roi de nanovre avait fait des demarches auprès des divers cabinets pour obtenir leur intervention auprès de la Prusse. L'International déclare cette nouvelle inexacte : à la petite Cour de Hiëtzing on croit à une guerre prochaine et l'on compte sur elle, pour rendre au Hanovre son autonomie et à la famille royale ses domaines confisqués par M. de Bismark.

L'Empereur, à son retour de la chasse, hier, a conféré avec MM. Rouher, Magne et de Forcade.

Les lettres d'Espagne font prévoir prochaine intronisation du duc de Mont-pensier; seulement on ne sait pas encore sous quelle forme sa candidature sera officiellement posée devant les Cortes. Il parall que deux questions leur seront sou-mises : La forme monarchique doit-elle être maintenue ? et le duc de Montpensier doit-il être nommé roi? Vu la composition de la Chambre des députés, il n'y a pas de doute sur le double résultat : elle répondra affirmativement sur les deux points. Le nouveau roi ne soumettra pas son élection à la ratification du suffrage universel. Il ferait un voyage dans les provinces afin de se faire acclamer par les populations.

On ignore où se trouve le dac de Montpensier: on croit fqu'il est à Madrid et qu'il se tient prêt à se présenter devant les Cortes le jour de l'élection.

M. Du Miral se a compris dans la première fournée de sénateurs. On parle aussi de M. H. Barbet, député de la Seine Inférieure, qui sut autresois Pair de France.

On disait ce matin que M. Troplong ne passerait pas la journée.

Il paraît certain que M. Delangle sera nommé Président de la Cour de Cassation; mais pour la Présidence du Sénat, il y a plusieurs candidats; M. Baroche, M. Boudet et aussi M. Delangle. Dans le remaniement du haut personnet que va amener !a mort du naut personne que va amener la mort de M. Troplong, il serait fait une si-tustion à M. E. Pinard; mais il n'est pa probable qu'il accepte de remplacer Ms Grandperrier comme procureur général

la Cour de Paris II a déjà occupé ces fonc-tions avant de passer au Conseil d'Etat, et veut rester dans la vie politique, c'est-à-dire être député ou ministre. Il ne semble pas pourlant avoir beaucoup de chance de remplacer M. Baroche au ministère de la

Le Journal le Dix Décembre va, dit-on, devenir quotidien. Je doute qu'il gagne à cette transformation. Le portrait de M. Rouher qu'il a publé est, on l'assure, de M. Grenier l'ancien camarade de M. Rouher; le journaliste et le ministre se tatoient. Le ministre d'Etst aime à reunir autour de lui ses anciens condisciples. Celu i pour qui il semble avoir le plus d'affection et d'abandon est Vivier, le célèbre corniste, dont l'esprit et les boutades égaient souvent les salons du Louvre. Le Journal le Dix Décembre va, dit-on vent les salons du Louvre.

Plusieurs journaux disent que M. Rouher aurait quelque chance d'être nommé Pré-sident du Sénat. Pourquoi ne pas annencer en même temps que M. E. Ollivier est nommé ministre d'Etat ?

L'Eclipse contenant un dessin qui repré-sente Rocambole, en forçat, sciant une grosse bûche, a élé saisie ce matin.

La Cour est allée aujourd'hui à Saint-

La première représentation de Faust à l'Opéra est fixée au 3 mars ; elle a été retardée de deux jours à cause du concert de la Cour du ter mars.

L'Ambigu donne ce soir la première représentation de la Famille des Gueux de

Le Vert-Vert de M. Offenbach sera joué la semsine prochaine à l'Opéra-Comique. M. Octave Feuillet a rendu sa comédie Julio au Théâtre-Français sur la promesse qui lui a été faite qu'elle serait bientôt

mise en répétition. Dix-neuf personnes sont traduites en correctionnelle à la suite de l'instruction dans l'affaire des agences de poules et

Ch. CAHOT.

Bourse de Paris du 26 Février.

L'honnête discours de M. de Saint-Paul a mené à lui seul toute la Bourse d'aujourd'huj. Le Foncier a baissé un moment de 35 francs. Pourquoi en effet la ville maintiendrait-elle son traité avec le Fon-cier puisqu'il est démontré qu'elle a, au minimum, 40 millions de bénéfice en remboursant cette société avec l'argent qui embarrasse en ce moment le public; et la Chambre, en annulant ce traite

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 28 FÉVRIER 1869.

### MADEMOISELLE DE CHAVAS.

(Suite. - Voir le Journal de Roubaix du 25 fevrier.)

- Oh I assez, monsieur, s'écria la mar quise, avec hauteur, je ne pourrai tolérer ici une apologie de ce que nous regardons, nous (elle accentua le mot nous en enveloppant sa fille et l'émigré d'un regard), un opprobre ineffaçable pour notre pays. Comment ! le sol de la France est encore imbibé du sang le plus géné-reux de ses enfants ! On a tout détruit, tout anéanti ! vous avez banni Dieu, proscrit ses ministres, profané ses temples, et oseriez appeler cela une ère d'éman-

 Voyons, marquise, ne vous empor-lez pas ainsi dit le comte des Jardy. Vous vous faltes mal. N'agitons pas ces tristes vous faltes mal. N'agitons pas ces tristes sujets, faissons les dormir en paix. Nous avons tous assez souffert, n'envenimons pas à plaisir les plaies à poine cicatrisées. Parlons d'autre chose.

- Tres-volontiers, dit Paul qui parais-

107 97 ch

sait étonné lui-même de l'effet qu'il avait produit. Pardonnez-moi, madame, ajoula-t-il, en s'inclinant vers la marquise. Je suis au désespoir d'avoir pensé tout haut. A l'avenir, je serai plus circonspect, je saurai me taire.
— Si vous me disiez : A l'avenir, je serai

plus raisonnable, je vous dirais à mon lour : A lout péché miséricorde, répondit la marquise, dont l'indignation n'était jamais de longue durée. Au reste, n'étesvous pas comme le plupart des gens d'au-jourd'hui? Vous l'avez dit, vous êtes de votre siècle. Ce sont ceux qui vous ont inculqué ces notions malsaines qui auront à en répondre. Mais elles sont très enra cinées chez vous. Je crains que vous ne soyez longtemps un pecheur impénitent ! Il se mit à rire, mais ne contredit pas Mme de Chavas.

Le visage de Gabrielle avait toujours la même expression profondément triste.

— Vous ne dites rien, mignonne ? lui demanda M. des Jerdy. Nous vous avons ennuyée avec nos graves dissertations?

Pas du tout, répondit-elle; elles

étaient très-instructives.

— Vraiment l's'écria le peintre en se rapprochant d'elle. Jamais le son de sa voix n'avait été plus doux, mais son regard ne rencontra pas celui de Gabrielle. Toutes les tentatives faites par Paul pour dérider le front pensif de Mile de Chavas restèrent sans succès. Il sentit qu'il avait blessé cette ame pieuse, et cette découverte l'irrita plus qu'elle ne l'affigea. Trop suscentible sons interes de cette des la contra plus qu'elle ne l'affigea. ceptible pour insister, des qu'il était re-ponssé, il prit un air fort digne, salua profondément et partit. Pour la première fois, depuis bien des mois, il ne dit pas : A demain.

rice. J'esgere qu'une chorne milt va te

Plusieurs jours se passèrent sans que jeune artiste revint chez Mme

sait la marquise à sa fille, quand après les soirées, que toutes deux trouvaient alors plus longues, et plus monotones, le visi-teur attendu avait encore tait défaut. J'ai été peut-être un peu vive dans la leçon que je lui ai donnée, ajoutait-elle. Je ne pouvais cependant pas écouter avec plus de sang-froid ses singulières doctrines!

— Non, certes, répondait Gabrielle. Mais dans le fond de son cœur, la jeune fille se reprochait presque de s'être mon-trée si sévère pour lui. N'eût-il pas mieux valu avoir un peu plus d'indulgence ? fallait-il le repousser parce que ses prin-cipes étaient mauvais ?

« Oui, oui, repondait invariablement la conscience pure et droite de Mile de Chavas. La désapprobation était une nécessité. Le bien et le mal ne peuvent pas indifféremment marcher de pair. Il faut, coûte que coûte, défendre son drapeau. C'est un soldat lache et infidele, celui qui l'abandonne à l'ennemi.

Alors Gabrielle demandait à Dieu force et courage. Elle lui demandait surtout de lui ramener l'absent. Cette dernière prière fut enfin exaucée

Un soir, la sonnette fut de nouveau ébranlée par une main connue. Paul ne paraissait avoir conserve aucun ressouvenir mauvais de la dernière soiré qu'il avait passée chez la marquise ; il trouva des prétexte irés-naturels pour

expliquer son absence. Tous nuages avail

fiel, report talle

disparu de son esprit. Il causa avec le charme et l'entrain qui lui étaient parti-

- Avez-vous beaucoup travaillé ? demanda-t-il à Gabrielle, qui avait depuis peu embrassé le genre de miniaturiste sur email, et qui annonçait devoir y exceller. Elle lui montra ce qu'elle avait fait ; ils examinerent ensemble, discutérent'; puis

il dit tout à coup : - Moi aussi, j'ai travaille ; mais c'est encore par la pensée. J'ai médité dans la solitude de mon atelier, où j'ai vécu en vrai ermite toute la semaine dernière, une œuvre capitale. Vous souriez? mais vous assure que c'est très-vrai ce que je

vais vous dire Mon ambition est immense. J'ai attaché une sorte d'idée superstitieuse à la réussite du grand tableau que je veux peindre.

- Et peut-on, sans indiscrétion, vous demander le sujet de ce chef-d'œuvre ? demanda Gabrielle avec galté.

- C'est une scène biblique. Ne pensezvous pas que l'on pourrait tirer un admi-rable parti de l'histoire de Ruth et de

- Ruth et Noémi ? Pourquoi cette hisplutôt qu'une autre? objecta la toire marquise.

— Mais parce qu'en relisant l'adorable poëme de la jeune Moabite, j'ai été frappé d'une chose: ce que peut opèrer l'affection. Voilà, dit-il, en ouvrant une très belle Rible qu'il avait apportée de la constant de la Bible qu'il avait apportée, et en se pen-chant vers Gabrielle comme pour lui en faire admirer les gravures, ce qui m'a

Et li posa le doigt sur les paroles du texte sacré : « Votre peuple sera mon

a stera nou and so; u - que

s'était applandie de ne pas lui avoir ménage la feçon; mais elle était loin d'y pour de l'artiste; elle y avait vu pour de la conversion, et initialistic de conversion, et l'artistic de conversion de l'artistic de conversion de l'artistic de conversion de la conversion de

Certes, elle l'aimait de toutes les puissences de son être, mais elle eût souffert
formel eût comblé son cœur de jois, elle
le redouteit presque, et elle ne se departait jamais vis-à-vis du peintre de cette
dignité froide qui lui était habituelle, et
qui ne devait pas être encourageante.
Mme de Chavas s'eitet répoule-eussi du
rejeur de, l'artiste; elle y svait vu pour

rs : se faire un nom, se rendre digne tres-attentif, n'aurait jamais pu soupcon-ner qu'une chose seule la préoccupait onfler à personne, un observateur, même Mul n'aurait pu deviner cependaut ce dui se passait en elle: A la voir absorbée dans son Itavail, penchée sur le feu, aon des fragiles émaux qui lui avaient confietant de labeurs, el qu'elles n'ossient confietant de labeurs, el qu'elles n'ossient confietant de labeurs, el qu'elles n'ossient confiet an et sonne, un observatient, même confler à personne, un observatient, même

Mais le réserve inhérente à la nature de Gabrielle ne pouvait se prêter à ascune manifestation extérieure.

Pourtant elle ne pout le responnement d'an bonbeur pur et sans métanger tout à d'an bonbeur pur et sans métange ullumina le deux visage de la jeune fille, mais seulement la durés d'an éclaire mille, mais le deux visage de la jeune fille, mais seulement la durés d'an éclair pur de dres d'an éclair rent de cette scéne dans l'âme aimante de Mille de Chavas; que d'espérances naqui-l'Aul n'aurait pu deviner cependant ce l'Aul n'aurait pu deviner cependant ce

de treg de porte, rour la

(La svite au prochain numiro.)